



Force Ouvrière Enseignement Supérieur et Recherche

FO ESR

Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

Tentative de suicide d'un étudiant à Lyon : **Tristesse, colère et solidarité !**

FO ESR tient à exprimer sa profonde tristesse et sa sidération suite à la tentative de suicide d'un étudiant de Lyon, le vendredi 8 novembre, par immolation par le feu devant le CROUS.

Nous ne pouvons pas ignorer le fait que le désespoir face à sa situation, comme à celle d'une grande partie de la jeunesse dans ce pays, largement plongée depuis des années dans la précarité, le chômage et l'abandon, soit la motivation première de son geste. Aussi, l'appel lancé par ce jeune syndicaliste (Solidaires Étudiants) ne doit pas rester sans réponse.

Le président de la République ose parler d'un « cas particulier », le gouvernement ne prend pas la mesure de la situation.

On ne peut qu'éprouver de la colère face à tant d'indifférence ! La révolte des étudiants est légitime !

En quelques jours, des dizaines de rassemblements d'étudiants ont eu lieu devant les CROUS, et partout le même constat est fait : la jeunesse étudiante est dans une situation de précarité croissante. Dans de très nombreuses universités se tiennent des AG d'étudiants qui ne se résignent pas à demeurer dans la pauvreté, la précarité, sans avenir et qui listent leurs revendications.

FO ESR soutient les étudiants et leurs organisations syndicales dans leurs revendications

La plupart de ces revendications rejoignent celles de FO ESR et celle de la confédération FO, notamment :

- l'augmentation des bourses et des chambres dans les résidences du CROUS pour que tous les étudiants aient les moyens de suivre leurs études sans avoir besoin de travailler (ce qui est la première condition de la « réussite » qui est paraît-il au cœur des préoccupations ministérielles)
- l'abandon de Parcoursup et l'abrogation de la loi ORE
- les créations des postes nécessaires pour la santé et la vie quotidienne des étudiants (assistantes sociales, médecins, infirmières, psychologues ...)
- l'annulation de l'augmentation des frais d'inscriptions pour tous les étudiants
- l'abandon de toute sélection à l'entrée en master et la création des postes correspondants
- la fin des diplômes à frais d'inscription dérogatoires (plusieurs milliers d'euros !)
- l'abrogation de la récente réforme de l'assurance chômage, nouvelle privation de droits pour les plus précaires, dont beaucoup de jeunes.

La révolte des étudiants est légitime !

Le gouvernement doit entendre leurs revendications !

Le geste de ce jeune syndicaliste appelle de notre part la solidarité et la préparation de la grève reconductible à partir du 5 décembre pour le retrait du projet de système unique de retraites par points, qui nous concerne tous et qui impacterait encore plus durement les plus jeunes.

Montreuil, le 18 novembre 2019